

Webinaire : Évaluation d'impacts et engagement des parties prenantes au cœur de la reconnaissance ENVISION™ en infrastructures durables

Une reconnaissance qui gagne en importance depuis son apparition en 2012.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

17 juin dès 11h. Présenté par M. Pablo Dewez et Mme Hélène Dubé, consultants chez SNC Lavalin.

Résumé : Développée en partenariat par l'Université de Harvard et l'Institute for Sustainable Infrastructure (ISI), ENVISION est à la fois un outil d'aide à la décision pour améliorer la durabilité et la résilience d'infrastructures, et un système de pointage permettant une reconnaissance formelle des efforts d'un projet. Au cœur de ce système basé sur des critères et des objectifs de performance, l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux mais aussi l'engagement des parties prenantes jouent un rôle central, soit d'assurer la prise en compte des besoins d'une communauté d'accueil potentiellement touchée par un projet. Ce webinaire présentera comment le système ENVISION peut influencer un projet au niveau de l'évaluation des impacts environnementaux, sociaux et économiques. Les exigences en matière d'engagement de parties prenantes seront aussi abordées, à travers quelques exemples de bonnes approches préconisées permettant d'améliorer la durabilité d'un projet.

Inscription obligatoire – Nombre de places limité

Veuillez remplir les cases grises appropriées, enregistrer votre formulaire et nous le transmettre par courriel à agei@agei.qc.ca

Identification du participant

M : <input type="checkbox"/>	F : <input type="checkbox"/>	Nom :	Prénom :
Organisme ou affiliation :			
Titre ou fonction :			
Adresse postale :			
Ville :	Province :	Téléphone :	
Pays :	Code postal :	Télécopieur :	
Courriel 1 :		Courriel 2 :	

Grille tarifaire*

Membre de l'AQÉI	Gratuit (série printanière 2020 seulement)	Total : 0,00 \$ <input type="checkbox"/>
Non-membre	45,00 \$ + 2,25 \$ (TPS) + 4,49 \$ (TVQ)	Total : 51,74 \$ <input type="checkbox"/>

(Numéros d'inscription à la TPS : 875978330 et à la TVQ : 1015253548 TQ 0001)

* Les employés des membres affiliés de l'AQÉI bénéficient du tarif « membre ».

** La cotisation annuelle doit être en règle auprès de l'AQÉI.

Mode de paiement Montant du paiement : \$

Chèque ou mandat fait à l'ordre de l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts

Faites parvenir votre formulaire et votre chèque au : CP 215 Bureau de poste, St-Joseph-du-lac, Québec, J0N 1M0

Carte de crédit VISA ou Mastercard

Numéro de carte de crédit : Date d'expiration :

Nom du détenteur : Date :

Signature :

Facturation

Politique d'annulation : Veuillez prendre note qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation après le 8 juin 2020. Merci de votre compréhension.